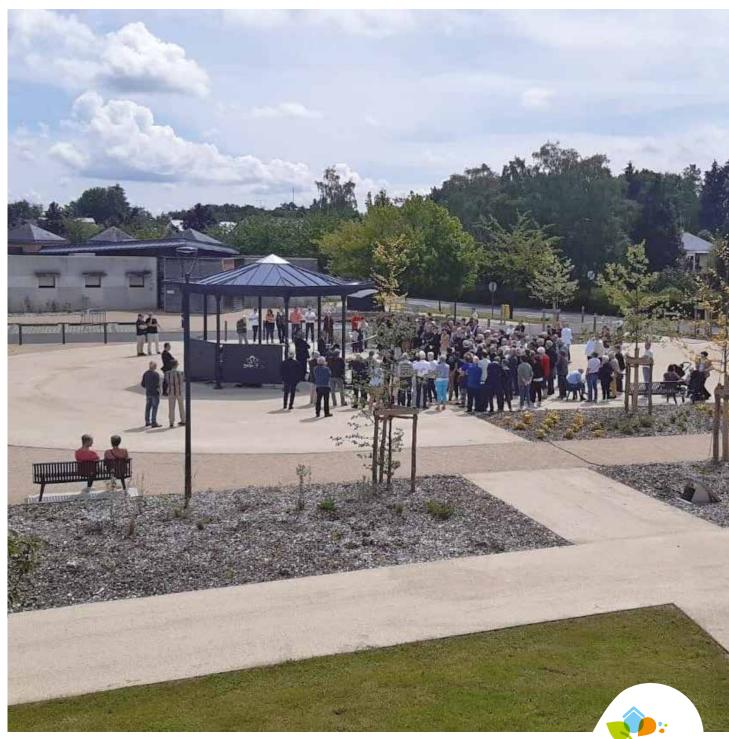
Saint-Léger-de-linières





SOMMAIRE

Actu municipale

Lien social

Culture

Actu des assos

Tribunes

Infos pratiques

Agenda

Agenda

Directeur de la publication : Franck Poquin, Maire

Création / réalisation : A4 éditions - 02 41 720 700 Tirage : 1 700 exemplaires sur papier recyclé ISSN 2800-2679

Mairie de Saint-Léger-de-Linières 9 rue du Lavoir Saint-Léger-des-Bois 49170 Saint-Léger-de-Linières

Mairie annexe 12 route Nationale Saint-Jean-de-Linières 49070 Saint-Léger-de-Linières

Tél: 02 41 39 55 36 mairie@saint-leger-de-linieres.fr www.saint-leger-de-linieres.fr

édit



Franck POQUIN, Maire

Placer l'humain au cœur de nos actions, en matière d'aménagements du territoire, de lien social et de transition écologique. Souvenez-vous, c'était notre engagement de mandat!

Nous avions pour ambition de réaménager les centres bourgs pour y créer des espaces propices à la rencontre, à la convivialité, au développement d'un lien social qualitatif; des lieux vitrines de notre politique de transition écologique.

Le 25 mai dernier, l'inauguration du centre bourg de Saint-Jeande-Linières est venu, par symétrie, répondre à la rénovation de celui de Saint-Léger-des-Bois que nous avions fêtée l'an passé.

A cette occasion, le Ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires, Monsieur Christophe BECHU, nous a fait l'honneur et le privilège de sa présence. Par ses mots et son concours, il a donné à cet évènement une dimension historique et exceptionnelle pour notre commune.

Nos centres bourgs rénovés disposent maintenant de cheminements doux sécurisés, d'espaces de jeux, de détente, et ce, pour tous les âges. Ces aménagements permettent une mise en valeur de notre patrimoine dans un cadre verdoyant préservé.

A elles seules, ces réalisations rassemblent toutes nos valeurs, toutes nos convictions, tout notre cœur.

L'ensemble des élus et des agents de la commune ont contribué à transformer ces projets en réalité. Que chacun soit remercié pour son investissement.

A l'aune des festivités estivales, nous vous souhaitons une belle appropriation des lieux et de beaux moments sportifs et conviviaux.

ACTION SOCIALE

L'humain, au cœur de nos actions!

Le terme « social » prête parfois à confusion, mais dans le cadre d'une politique communale, l'adjectif doit s'entendre au sens de solidarité.



Notre commune nous offre l'opportunité de vivre dans un cadre de vie privilégié, chaleureux, attractif, dynamique, où chaque habitant peut trouver un foyer, une activité, des loisirs, du travail, des amis... du bonheur tout simplement. Cependant, au cours de sa vie chacun d'entre nous peut se retrouver confronté aux problèmes liés à l'âge, à la santé, au handicap, à la précarité, au logement, à l'isolement...

A Saint-Léger-de-Linières, nous portons une attention particulière aux publics fragilisés qui, dans ces moments difficiles, peuvent se sentir désabusés ou perdus.

Dès lors, il est toujours intéressant de rappeler l'existence du CCAS de la commune et des aides facultatives solidaires mises en place. Ce numéro du FIL se veut éclairant pour vous ou votre entourage afin que, quelle que soit votre situation, vous puissiez avoir un interlocuteur pour vous accompagner ou vous orienter.

Au travers de ces quelques lignes, c'est aussi l'occasion de remercier les partenaires associatifs et institutionnels sociaux qui placent leur énergie quotidienne au cœur de l'humain, avec solidarité et bienveillance.

LES AIDES SOCIALES FACULTATIVES

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) anime une action de prévention sociale en collaboration avec les partenaires sociaux du territoire. Il a pour mission d'aider et d'accompagner, en toute confidentialité, les personnes en situation de fragilité ou en situation financière ponctuellement difficile (personnes seules ou en couple, avec ou sans enfant, âgées, isolées, porteuses de handicap, en situation de précarité...).

C'est dans ce cadre que le CCAS de St-Légerde-Linières propose un dispositif d'aides sociales facultatives destinées à ses habitants.

• LE PASS'ASSO

C'est un ensemble de plusieurs offres : adhésion gratuite au CSI, activité sportive ou culturelle prise en charge à 50% par le CCAS, abonnement gratuit à la bibilothèque...



• LA MUTUELLE COMMUNALE

Plusieurs mutuelles au choix qui s'adressent à tous les Légérois souhaitant bénéficier d'une complémentaire santé, collective et mutualisée au niveau local, donc à moindre coût, et personnalisée et adaptée aux besoins du foyer.

Cette offre est éligible à la Complémentaire Santé Solidaire (CSS), c'est à dire qu'elle permet une aide au financement de sa mutuelle santé. Elle concerne les personnes couvertes par l'assurance maladie dont les revenus ne dépassent pas un plafond variable selon la composition du foyer.

> Procédure de la demande : s'inscrire auprès du CCAS.

• L'AIDE FINANCIÈRE EXCEPTIONNELLE

Aide financière accordée de façon exceptionnelle pour répondre à une situation ponctuelle difficile (par exemple : aide au paiement de factures liées au logement, à l'emploi, à la santé...)

Cette aide n'est possible qu'après déduction des autres aides légales.

- > Conditions d'accès : avoir un quotient inférieur ou égal à 500€.
- > Procédure de la demande : prendre rendez-vous avec un(e) assistant(e) social(e) qui transmettra la demande au CCAS.

• LE SECOURS D'URGENCE

Aide ponctuelle accordée sous forme de bons d'achat.

- > **Objectif** : apporter une aide rapide à des personnes rencontrant des difficultés alimentaires, d'hébergement ou de déplacement
- > **Procédure de la demande** : prendre rendez-vous avec un(e) assistant(e) social(e) qui transmettra la demande au CCAS.

• LA TÉLÉASSISTANCE

Aide financière à l'équipement d'une téléassistance.

- > **Objectif**: favoriser le maintien à domicile des personnes âgées ou en situation de handicap et leur permettre de s'équiper en conséquence.
- > Aide accordée : prise en charge des frais d'installation.
- > Conditions d'accès : être âgé de plus de 65 ans ou être en situation de handicap et avoir un quotient inférieur ou égal à 500€.
- > Procédure de la demande : s'inscrire auprès du CCAS.

• LE PORTAGE DE REPAS A DOMICILE

Aide financière pour la souscription de portage de repas à domicile auprès d'un prestataire agréé.

- > Aide accordée : participation financière au coût des repas pour un quotient inférieur ou égal à 749€.
- > Procédure de la demande : s'inscrire auprès du CCAS.

• L'AIDE A LA MOBILITÉ

Aide ponctuelle accordée pour aider au financement du permis de conduire de véhicule motorisé ou du transport scolaire.

- > Montants accordés : selon situations. Jusqu'à 200€ pour le permis (valable une fois), jusqu'en totalité de l'abonnement annuel pour le transport scolaire.
- > Conditions d'accès : avoir fait valoir ses droits auprès d'autres organismes et avoir un quotient inférieur ou égal à 500€.
- > Procédure de la demande : s'inscrire auprès du CCAS.

• L'AIDE ALIMENTAIRE

Aide en nature sous forme de deux colis alimentaires par mois fournis par la Banque alimentaire. Renouvelable selon situations.

- > Conditions d'accès : résider sur la commune depuis au moins 3 mois.
- > Procédure de la demande : prendre rendez-vous avec un(e) assistant(e) social(e) qui transmettra la demande au CCAS.



IMPORTANT: l'agent communal en charge du CCAS peut vous recevoir pour vous accompagner dans certaines démarches ou vous guider vers les professionnels compétents, il ne se substitue cependant pas aux travailleurs sociaux.

Contact:

CCAS de Saint-Léger-de-Linières 9 rue du Lavoir – Saint-Léger-des-Bois 49170 ST-LEGER-DE-LINIERES 02 41 39 55 36 - social@saint-leger-de-linieres.fr www.saint-leger-de-linieres.fr/vivre/lien-social

ZOOM

3 PARTENAIRES SOCIAUX MAJEURS

France Services au sein du Centre Social Intercommunal L'Atelier (CSI)



La permanence France services est un lieu d'accueil et



d'informations pour simplifier vos démarches administratives, améliorer l'accès aux services administratifs, l'écoute et le dialogue avec les services publics.

Des agents vous accueillent en toute confidentialité afin de vous informer des prestations et services correspondant à votre situation et vous accompagnent dans les démarches à réaliser pour les obtenir (aide à l'utilisation des services en ligne, aide à la constitution de dossiers...). Vous y trouverez des ordinateurs en libre-service ainsi qu'une imprimante et un scanner pour vous aider dans vos démarches auprès des administrations (CAF, Carsat, MSA, impôts, préfecture...).

Contact:

5 rue de Savennières 49170 Saint-Georges-sur-Loire Le lundi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h Du mardi au jeudi 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30 Le vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h 02 41 39 17 11 -

accueilfranceservices@csi-latelier.fr

Maison Départementale des Solidarités (MDS)



La MDS regroupe sur un même lieu les services d'action

sociale et médico-sociale du département. Elle est composée de professionnels (assistants sociaux, éducateurs, médecins de la Protection Maternelle et Infantile (PMI)...) qui vous accompagnent sur toute question liée à la santé, à la famille, au logement, à votre budget ou à l'insertion.

La MDS peut vous recevoir, avec ou sans rendez-vous, pour :

- Obtenir un accompagnement pour résoudre des difficultés familiales.
- Être accompagné(e) pour gérer ses ressources et dépenses,
- Bénéficier du RSA (revenu de solidarité active),
- Avoir un accès et un maintien dans un logement adapté à sa situation,
- Bénéficier de l'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie),
- Bénéficier d'aide et de compensations (situation de handicap).

Contact:

MDS du Haut Anjou 1 rue René Laënnec - ZAC de la Grée 49220 GREZ-NEUVILLE (se situe sur la commune LE LION D'ANGERS) 02 41 21 51 00 - www.maine-et-loire.fr/contacter-le-departement/maisons-departementales-des-solidarites

Le Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique (CLIC)

Le CLIC est un service confidentiel gratuit, destiné aux personnes de plus de 60 ans et leur entourage.

Le CLIC est à votre service pour :

- vous informer, vous conseiller et vous orienter,
- vous accompagner dans vos démarches,
- établir avec vous une aide personnalisée,
- coordonner les différents intervenants.

Le CLIC peut se déplacer à votre domicile afin d'évaluer votre perte d'autonomie et vos besoins.



Contact:

CLIC Angers Aînés Outre Maine -5 rue HERSEN - 49240 Avrillé 02 41 05 11 08

PRENONS SOIN DE NOS AÎNÉS!

Saint-Léger-de-Linières accueille chaque année de nombreuses familles qui choisissent de s'y installer pour son cadre de vie, mais aussi le confort que représente une commune rurale et péri-urbaine comme la nôtre.

Lorsque la famille évolue, que les enfants quittent le nid, beaucoup souhaitent rester Légérois, conserver ses amis, ses repères. Mais quand le vieillissement et la perte d'autonomie s'installent, comment aider nos aînés à rester à leur domicile en tenant compte des différents aspects de leur vie quotidienne? Au travers de son CCAS, la municipalité s'efforce d'être à l'écoute, d'accompagner et d'orienter, de faciliter le lien social.

· Le repas des aînés

Chaque année, cette journée traditionnelle est proposée aux habitants ayant 70 ans et plus. Autour d'un repas et d'une animation dansante, la convivialité est toujours au rendez-vous! Le prochain repas des aînés aura lieu samedi 16 novembre 2024: vous recevrez une invitation si vous êtes inscrits sur les listes électorales. Si ce n'est pas le cas, prenez contact avec la mairie pour vous faire connaître.

Des animations séniors

La municipalité délègue l'animation séniors au CSI L'Atelier (voir coordonnées p5).

N'hésitez pas à participer aux challenges séniors régulièrement organisés (sport adapté et autres défis amusants), à replonger dans vos souvenirs d'enfance en repassant le certificat d'études « revisité » (le prochain aura lieu le 4 octobre !), à réviser votre code de la route en toute sérénité, et vivre bien d'autres moments de partage et de réjouissances tout au long de l'année...



• La mobilité des séniors

En pages 10 et 11 du numéro 18 du FIL, différents moyens de transport vous ont été présentés.

Nous vous rappelons la possibilité de bénéficier du transport à la demande (renseignements auprès d'IrigoFlex au 02 53 57 72 41) et du transport solidaire (renseignements auprès du CSI L'Atelier au 02 41 39 17 11).



• Logements séniors, une préoccupation majeure de la municipalité

Au sein des lotissements actuellement en construction, quelques logements seront fléchés « séniors » afin de garantir un accès à nos aînés.

De plus, l'aménagement de la parcelle située allée de la Châtellenie prévoit un habitat intergénérationnel comprenant quelques logements pour les personnes âgées et les familles. En attendant, des conférences sont organisées, en lien avec les autres communes du territoire et le CSI L'Atelier, sur la thématique de l'habitat de demain (préserver son autonomie; bien vieillir à domicile; étudier la co-location...)

Notez dès maintenant les deux rencontres à venir :

- un « ciné-chouquettes » (ciné-débat avec la projection du film « Un jour, tu vieilliras...»), le mercredi 16 octobre à 18h à l'espace Galilée de Saint-Jean-de-Linières,
- une présentation des structures du territoire, des nouveaux types d'habitat, et des aides aux démarches, le mercredi 6 novembre à 18h à la salle Barbara de Saint-Martin-du-Fouilloux.

L'ensemble des ces informations peuvent se retrouver sur le site internet de la commune : www.saint-leger-de-linieres.fr/vivre/lien-social et du centre social intercommunal L'Atelier : latelier.centres-sociaux.fr/

PÉRISCOLAIRE

Rentrée scolaire de septembre, évolutions tarifaires

Lors du conseil municipal du 30 mai dernier, les évolutions de tarification concernant la restauration scolaire, le périscolaire et l'accueil de loisirs ont été examinées

Une augmentation uniforme de 5% a été validée, justifiée par plusieurs paramètres :

- Restauration scolaire: toutes les composantes du prix de revient d'un repas (achats alimentaires, fluides, frais de personnel, services extérieurs et divers) ont connu un taux d'inflation 2023 allant de 3% à près de 11%. A cela s'ajoute la nécessité, à partir de janvier 2024, au titre de la loi EGALIM, de proposer 20% de produits bio et 50% de produits durables.
- ALSH et périscolaire: les composantes principales du prix de revient de ces services sont les frais de personnel et l'utilisation des locaux (fluides, entretien...). Ces composantes ont aussi connu un taux d'inflation significatif en 2023.

Le taux d'augmentation voté (5%) est bien inférieur à l'évolution du prix de revient d'un repas, ce qui induit une prise en charge supplémentaire par la commune.

Il convient de noter que la refacturation du repas aux familles correspond à 64% du prix de revient en moyenne. Le reste, soit plus d'un tiers, est donc pris en charge par la collectivité.

En comparaison de nos quatre communes voisines de l'agglomération, la grille tarifaire de nos prestations se situe globalement dans la moyenne.

Pour rappel, notre objectif est de proposer un service de qualité.



DÉFI RÉUSSI!

Dans le cadre de la S.O.P. (Semaine Olympique et Paralympique) au sein des services périscolaires de la commune, l'équipe d'animation a lancé le défi « Paniers 2024 ». C'est entre le 2 et 5 avril 2024 que tous les acteurs des écoles, ainsi que les agents et élus municipaux, se sont prêtés au jeu pour relever ensemble ce challenge. L'objectif était de marquer un total de 2024 paniers, soit 1012 paniers par groupe scolaire. En proposant ce défi au plus grand nombre, l'équipe d'animation a réuni et a mis en avant le « vivre ensemble », l'une des valeurs

éducatives portées par l'accueil de mineurs.

Les enfants, de la Petite Section au CM2, ont participé à diverses activités, temps forts proposés tout au long de la semaine par l'équipe d'animation.

A l'issue de cette semaine orientée vers l'Olympisme et le Paralympisme, les services périscolaires ont reçu un diplôme de participation et de réussite en guise de médaille.





ENVIRONNEMENT

Un guide d'observation des oiseaux sur la commune, à la façon d'un « géocaching » ...

Dans le cadre du budget participatif 2021, le projet de pose de nichoirs en faveur de la biodiversité a été plébiscité par les habitants lors des votes.

C'est donc au cours de l'hiver 2023/2024 que le service technique municipal a installé pas moins de 43 nichoirs financés par la municipalité et fournis par la LPO Anjou et le Club Nature Junior.

Pour l'occasion, un guide a été créé avec pour objectif de vous faire découvrir la commune d'une façon ludique et sous un autre angle, à la façon d'un « géocaching »...

Saurez-vous repérer les nichoirs installés ? Et mieux : observer la faune qui les entoure ?

Retrouvez sur notre site Internet ce guide à destination de tous :

www.saint-leger-de-linieres.fr/epanouir/balades

Nous vous souhaitons une agréable découverte!



La fête de l'environnement placée sous le signe du sport pour cette année olympique!

Le 25 mai dernier, la plaine de Linériis a accueilli notre désormais traditionnelle fête de l'environnement.

Actions et animations variées étaient au rendezvous pour échanger sur le climat, la biodiversité, la rénovation énergétique, le réemploi, la culture durable...

Beaucoup d'entre nous ont répondu présents aux festivités et les rencontres se sont succédé toute la matinée, d'autant que, pour cette année de jeux olympiques et paralympiques, nous avons souhaité associer notre label #TerreDeJeux2024 à la co-construction du programme de la fête.

Ainsi, le Comité Départemental Olympique et Sportif (CDOS) nous a accompagnés toute la matinée pour animer des ateliers sportifs adaptés et faire découvrir, aux petits et aux grands, l'escrime, le tir à la carabine, le basket « puissance 4 », le tir à l'arc et le badminton.

Cette matinée a été un beau moment de convivialité, de rencontres et d'échanges.

Bénévoles des associations et participants fidèles, soyez chaleureusement remerciés pour votre contribution.







ÉVÈNEMEMENTS COMMUNAUX

Inauguration de la Place de la Croisée

Lors de cette matinée, non loin de là, se jouait une autre partition... La place de la Croisée s'est animée en la présence de l'école de musique de St-Martin / St-Jean / Savennières venue faire résonner les toutes premières notes de musique au sein du kiosque fraichement installé, mais également pour célébrer l'inauguration de l'ensemble des aménagements et équipements réalisés autour de cette belle place de la Croisée.

Pour cet événement, les habitants furent témoins d'une grande première sur notre commune : un accueil protocolaire pour l'arrivée de Christophe BÉCHU, Ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires de France, accompagné de nombreux officiels et personnalités, répondant à l'invitation du Maire Franck POQUIN.

Ainsi, après une visite très conviviale des stands de la plaine de Linériis, suivie d'une déambulation jusqu'au clos du presbytère, la place de la Croisée a officiellement été inaugurée, et le ruban coupé!

La municipalité remercie tous les acteurs institutionnels et économiques ayant contribué à cette harmonieuse embellie.







Inauguration de la Place de la Croisée









Une belle récompense pour les participants aux défis « Terre de Jeux »

Quelle belle finalité pour les bénévoles, les jeunes et leurs accompagnateurs, ayant participé aux défis Terre de Jeux, organisés à tour de rôle par 11 communes de l'agglomération angevine.

Au total, ce sont 25 Légérois qui se sont vus offrir un moment exceptionnel en rejoignant la centaine d'autres spectateurs privilégiés.

Ils ont pu être témoins d'un moment unique sur le parcours de la flamme olympique à Angers.

La fierté était d'autant plus grande au passage de Thomas BELAUD, entraîneur du LMB, dont la candidature pour devenir porteur officiel avait été proposée par la municipalité.

Dans les regards, on pouvait lire de la fierté, de l'enchantement, et l'envie de prolonger ce moment festif...

#TerreDeJeux2024

2() TERRE DE JEUX 24



ÉVÈNEMEMENTS COMMUNAUX

Saint-léger-de-linières FORUM des assos Dimanche 1er septembre 2024 de 9h30 à 12h30 Complexe sportif de la Coudre - St-Léger-des-Bois



SÉCURITÉ

La vidéoprotection en cours de déploiement

Dans le cadre du dispositif de vidéoprotection, les 13 premières caméras ont été installées sur les deux communes déléguées et sont désormais fonctionnelles.

Des panneaux informatifs ont pris place aux entrées des communes pour avertir la population.

Ce déploiement est progressif et couvrira l'intégralité du territoire communal d'ici la fin de l'année 2024.

Nous reviendrons vers vous de façon plus détaillée dans un prochain numéro du FIL.



VIE ÉCONOMIQUE

Accueil d'une psychomotricienne

Psychomotricienne diplômée d'état, Tessa FLEURICHAMP s'installe à partir d'août 2024 au sein de la maison de santé pluridisciplinaire de Saint-Jean, en étroite collaboration avec les différents professionnels de santé de la commune. Elle reçoit des enfants, adolescents, adultes et personnes âgées pour la réalisation de bilans et soins psychomoteurs.



Prise de rendez-vous possible par téléphone ou via Doctolib.

Tessa FLEURICHAMP, psychomotricienne 11 route de la Forêt, Saint Jean de Linières 49070 SAINT-LÉGER-DE-LINIÈRES 06 34 70 76 2

Mail: fleurichamp.tessa@gmail.com www.doctolib.fr/psychomotricien/paris/tessa-fleurichamp/

JEUNESSE

La Municipalité toujours en mouvement avec son label #TerreDeJeux2024



Place au futnet!

A l'occasion des jeux olympiques de #Paris2024 qui arrivent désormais « à grandes foulées », la municipalité a organisé en février dernier un défi « Futnet » (tennis-ballon) à l'adresse d'autres communes partenaires d'Angers Loire Métropole que nous avons eu le plaisir d'accueillir en terre Légéroise.

Ce matin-là, la flamme olympique a été relayée de mains en mains et notamment de Thomas BELAUD, notre porteur officiel... tout un symbole à l'approche du rôle qu'il a joué ensuite le 28 mai dernier lors du passage de la véritable flamme olympique.

La municipalité a pu compter sur la participation d'associations communales qu'elle remercie chaleureusement : le Tennis



Club de l'Océane, le Football club St-Léger/St Jean/St Lambert, Saint Martin Badminton, et le Club de Pétanque Saint-Jean Saint-Martin ainsi que de Yseline LEROUEIL et Ewen PINTUS, tous deux gagnants du dossard du 10 km du Marathon pour tous de Paris 2024 offert lors de l'édition 2023 de La Liniéroise.

Les habitants de Saint-Léger-de-Linières étaient représentés par Firmin, Milo, Selma et Tom, pour les juniors, et par Mickaël, Emmanuel, Dominique, Yann (élus), Ethan, Jérôme et Timéo.

Ils se sont donnés à fond sur l'ensemble des épreuves de futnet mais aussi de badminton, ou encore de jeux d'adresse tels que le palet, la mini-pétanque et le jeu de la grenouille.

L'ambiance était colorée, joviale et solidaire, à l'image des clichés réalisés par le Club photos 24x36 missionné pour l'occasion.

Un GRAND MERCI général à l'ensemble des participants venus partager la ferveur des jeux et surtout les valeurs des jeux olympiques et paralympiques.



Déco d'un transfo aux couleurs des J.O.

Un titre tout en rimes pour un chantier jeunes prometteur proposé par la municipalité et encadré par le CSI L'Atelier.

Le transformateur, fraîchement customisé, a été inauguré à la toute fin du chantier en présence des huit jeunes Légérois qui se sont portés volontaires pour accomplir cette mission : Anaé, Emeline, Maé, Oriane, Raphaël, Séléna, Tom et Yolène.

Ils étaient encadrés par Solène GILLOIS, animatrice du CSI L'Atelier.

Si vous souhaitez admirer leur travail et découvrir les quatre sports des jeux olympiques représentés sur cette fresque, rendez-vous place de la Croisée à Saint-Jean-de-Linières.

La devise olympique Citius, Altius, Fortius (« plus vite, plus haut, plus fort ») symbolise l'excellence : il ne s'agit pas de glorifier la performance ou la victoire, mais de donner le meilleur de soi-même, de progresser, de se dépasser au quotidien, sur le stade comme dans la vie. C'est aussi dans cet état d'esprit que nos huit jeunes habitants ont œuvré. Alors bravo et merci à eux!









C.L.A.P.

Culture Linières Animation Programmation

La saison 2023-2024 s'est achevée le 13 avril dans la bonne humeur avec Bénédicte Bousquet mais a été marquée par une fréquentation en « demi-teinte ». Cette programmation est faite pour vous, nous vous attendons chaque mois pour un moment de détente.

La nouvelle saison se met en place et nous retrouverons du théâtre, de l'humour et de la musique. Le programme complet sera communiqué via les canaux habituels.

L'ouverture aura lieu le 28 septembre avec un spectacle musical en hommage à Michel Berger : « Celui qui chante ». On retrouvera en live les grands succès de Michel Berger dans le cadre d'une comédie musicale.

Les tarifs ne changent pas : 12€ en normal, 8€ en réduit et une carte d'adhésion annuelle de 8€ qui permet de bénéficier du tarif réduit. En attendant de se retrouver le 28 septembre, vous êtes conviés le vendredi 30 août pour la traditionnelle guinguette de fin d'été « Tranz'art », organisée conjointement par CLAP et le Comité des Fêtes, avec le soutien de la municipalité.

Cette soirée aura lieu à partir de **19h30 au clos du presbytère** de Saint-Jean-de-Linières. Elle sera animée par le groupe « Parallel Project » qui nous emmènera dans l'univers Rock des années 70-80 avec les Pink-Floyd, Led Zeppelin, Genesis...

Nous vous souhaitons un bel été et de bonnes vacances.

Contact : www.clapstjean.com 02 41 39 72 29 / 06 95 72 50 58





BIBLIOTHÈQUE

ABCD du réseau Latulu

L'arrivée des vacances d'été est propice à un changement de rythme de vie. Prenons le temps de lire. N'hésitez pas à venir emprunter des livres à la bibliothèque! Une grande diversité d'ouvrages vous attend. Des nouveautés ont été achetées. Les bénévoles s'emploient à choisir des ouvrages pour tous les goûts, pour tous les âges. La dotation de 500 ouvrages du Bibliopôle a été récemment renouvelée.

La dernière des animations de l'année, « la balade contée » a rassemblé beaucoup de personnes du réseau Latulu. Nos animations reprendront après l'été.

En lien avec le réseau Latulu, une sortie nature aura lieu le 28 septembre, dans la matinée, en partenariat avec l'association des Jardiniers de la Coudre. Informations complémentaires à venir.

L'ABCD rassemble 18 bénévoles. Venez les rejoindre en vous impliquant selon vos goûts (accueil du public, rangement, choix des livres...) les tâches sont multiples! Bienvenue à ceux qui le souhaitent. Vous pouvez contacter un bénévole lors d'une permanence.









Contact: abcd.stlegerdesbois@wanadoo.fr/ 09 70 21 03 80

Horaires d'été

Mercredi 16h / 18h Vendredi 16h / 18h FERMETURE du 12 au 25 août inclus.



Redonnez la vue à des yeux sans vie

Donnez une deuxième vie à vos lunettes!

La bibliothèque s'associe au Lions Club de Segré pour collecter les lunettes dont vous n'avez plus l'usage. Ce partenariat se traduit par la mise à disposition d'un bac, dans ses locaux, permettant de déposer les dites lunettes.

Les lunettes collectées par tous les clubs sont ensuite envoyées dans une structure spécifique au Havre, avant expédition par containers vers des pays d'Afrique. Videz vos tiroirs et faites vivre ce partenariat.

CLUB PHOTO Sain 24 X 36



Notre concours d'octobre 2024 est lancé

Les thèmes:

- Couleur: « Les enseignes »
- N&B: « La musique »
- Concours ouvert à tous, renseignements sur le site internet
- Date limite de dépôt des clichés : le 4 octobre 2024 à 20h au local, square des Jardinets.

Les photos présentées à ce concours seront exposées lors de la 40^{ème} exposition **samedi 12 et dimanche 13 octobre 2024, salle Calebasse.**

A cette exposition sera associée celle des enfants de CM2 des Grands Chênes pour leur concours annuel.

La vie du club:

- Ateliers critique « Motif et regard ».
- Atelier technique à venir : « Réalisation d'une affiche ».
- Participation aux concours de Thouarcé en février et de St-Sylvain début avril.
- Reportages-photos aux différentes manifestations « Terre de jeux 2024 » au profit de la municipalité.
- Exposition photos lors la Fête de l'Environnement sur la nature et « Terre de jeux ».

Contact: clubphoto24x36@gmail.com Site internet: club-24x36.s2.yapla.com/









CIE LES IMPROSTEURS

Notre saison théâtrale fut incroyable et inoubliable, à l'image des représentations « Les Zamours » et « Fous alliés » de l'hiver dernier. Début avril, ce sont les différents groupes de l'école de théâtre, les petits et moyens Improsteurs et les Improbables (les ados), qui

petits et moyens Improsteurs et les Improbables (les ados), qui ont mis le feu aux planches avec leurs spectacles Colo loco, Le pensionnat et Totale Impro.

La saison s'est terminée les 24 et 25 mai derniers avec le spectacle des Improvistes « Mes ch€r sœurs » pour lequel le public a répondu présent avec enthousiasme.

Toutes les pièces sont dirigées par Isabelle Acensio-Becker, notre professeure de théâtre, qui les écrit et les met en scène.

Les Improsteurs sont en pleine préparation de leur prochaine pièce pour novembre : une nouvelle pépite à venir !

Isabelle déborde d'idées pour les thèmes et répliques de chacune des troupes... 2024/2025 promet d'être grandiose, tenez-vous prêts!

En attendant, nous vous souhaitons un belle pause estivale.

Site internet: lesimprosteurs49.wixsite.com/lesimprosteurs
Contact: Yohann ADAMIS - 06 26 43 01 02



Mes ch€r sœurs

LAL

LAL.

(LINIÈRES ACTIVITÉS LOISIRS)

Pour certains et certaines d'entre vous, le mois de juillet coïncide avec la fin de saison des activités sportives.

Durant cet été, amusez-vous en pratiquant d'autres sports ludiques comme la natation, la randonnée, le VTT, entre amis ou en famille.

A la rentrée de septembre 2024, l'association LAL sera toujours présente pour vous accueillir dans une ou plusieurs de ses 11 activités variées :

Couture, Cyclotourisme, Danse en ligne, Dance kids, Gym douce, Gym Active d'Entretien, Gym Pilates, Sophrologie, Volley-Ball loisir, Yoga et Zumba adultes.

Les modalités d'inscriptions ainsi que le détail des créneaux pour chaque section sont à consulter sur notre site internet : lal-saint-jean.wixsite.com/asso, mais également au niveau des panneaux d'affichage de la boulangerie et du bâtiment Carré d'As de Saint-Jean-de-Linières.

Nous serons présents au forum des associations, le dimanche 1^{er} septembre 2024, de 9h30 à 12h30 à Saint-Léger-des-Bois.

Contact: lal.saintjean@gmail.com lal-saintjean.wixsite.com/asso

AEL



(AMICALE ÉDUCATION LOISIRS)

Après une saison très dynamique, l'AEL prépare sa rentrée!

Pour la nouvelle année qui se profile, des nouveautés seront au programme.

Nous proposerons toujours des activités pour tous les âges : enfants, adultes et seniors.

Pour les découvrir, nous vous donnons rendezvous au forum des associations le dimanche 1er septembre 2024, de 9h30 à 12h30 au complexe sportif de la Coudre.

Certains cours ayant une capacité limitée d'adhérents, n'hésitez pas à vous inscrire au plus vite.

Profitez de la parenthèse détente de l'été, et on se retrouve en septembre pour repartir du bon pied!

Pour tous renseignements : ael.sldb@gmail.com - www.ael-saint-leger.fr

ASSOCIATION DES AMIS DU PETIT ANJOL



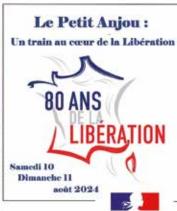
Après un printemps chargé en animations (prestation draisine de cinq jours au Parc des expositions d'Angers, grand week-end Lego, bourse ferroviaire...), la saison estivale se prépare activement.

Nouveauté cette année, en plus des mercredis et dimanches ouverts de 10h à 12h30 et de 14h à 18h, la gare sera désormais ouverte aux visites les samedis de 14h à 18h tout l'été.

Trois grands rendez-vous à noter :

- 20 et 21 juillet, « le train dans les livres », animation autour de la lecture,
- 10 et 11 août, grand événement pour fêter « le 80ème anniversaire de La Libération d'Angers » avec installation de camps militaires, expositions, modélisme militaire, conférence, mises en scène historiques,
- 21 et 22 septembre, « Journées Européennes du Patrimoine » avec circulation particulière de nos matériels roulants.







Au plaisir de vous accueillir cet été!

Contact:

contact@petit-anjou.fr / 02 41 39 75 51 Gare du Petit Anjou, 9 route de Bouchemaine, Saint-Jean-de-Linières



CLUB DE L'AMITIÉ

Malgré les reports consécutifs de dates de notre concours de belote, celui-ci fût une belle réussite le 2 mai dernier : 88 équipes ont « tapé le carton » !

L'équipe arrivée première est celle de St-Georges-sur-Loire avec 5 126 points.

Les membres du bureau remercient les bénévoles qui nous ont aidés à l'organisation de ce concours et pour la confection de gâteaux « maison » : grand merci à vous tous.

Le Loire-Béconnais organise le 4^{ème} mardi du mois d'août une journée détente avec pique-nique à l'Isle-Briand au Lion d'Angers. Depuis 2017, cette journée rassemble 200 adhérents de 23 clubs du Loire-Béconnais.

Vous êtes invités à notre concours de belote sans annonces (ouvert aux non-adhérents), le jeudi 12 septembre 2024 à 13h30 à l'espace Galilée.

Rejoignez notre club pour une cotisation annuelle de 16€. Consultez-nous, nous pourrons vous fournir le planning 2024 de nos activités variées.

Contacts:

Michel GAULTIER, président : 06 88 06 57 19

rene-michel.gaultier@orange.fr

Nicole POIRIER, trésorière : 06 22 69 65 38 Nicole CHASSERIAUD, secrétaire : 02 41 39 71 27





ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG BÉNÉVOLES

VIVEZ A SANG POUR SANG!

L'ADSB créée en 1976 a pour but de promouvoir le don du sang volontaire et les bénévoles. Elle permet également de faciliter l'accès à ces dons et de les organiser sous la responsabilité de l'Etablissement Français du Sang (EFS). L'association agit sur les territoires de St-Léger-de-Linières, St-Lambert-la-Potherie et Beaucouzé.

Nous serons ravis de vous accueillir pour les prochains dons qui auront lieu :

- le 5 août de 16h à 19h30 à la salle communale de St Lambert-la-Potherie,
- le 8 novembre à la MCL (Maison de la Culture et des Loisirs) de Beaucouzé.

Lors de ces dons, vous serez accueillis dans un premier temps par les bénévoles qui enregistreront vos informations et vous expliqueront comment se déroulent les dons.

Dans un second temps, vous serez pris en charge par une infirmière pour prélever votre sang. Pour terminer, une petite collation est proposée afin de reprendre des forces. Si vous souhaitez davantage d'informations sur les dons de sang et les prochaines dates, vous pouvez nous contacter via l'adresse mail :

dondusangbeaucouze@gmail.com ou via le site de l'Etablissement Français du Sang.

APE CLAUDE DEBUSSY

Il est presque l'heure pour l'APE de partir en vacances, mais avant, retour sur nos évènements 2023/2024.

Cette année, l'APE vous a proposé deux soirées à l'école ; un joli marché de Noël avec nos créateurs locaux sélectionnés avec soin ; un premier super loto en mars qui a été un franc succès (vous étiez presque 300 participants pour cette première édition!); et enfin notre vide-greniers qui a marqué cette année son 20ème anniversaire!

Pour l'année prochaine, nous avons déjà concocté de beaux évènements.

Pour nous joindre : apestjeandelinieres@gmail.com ou « apeclaudedebussy » sur Facebook ou Instagram

A très vite!



CLUB NATURE JUNIOR

L'arrivée des vacances estivales voit s'achever la saison 2023/2024.

La visite de la ferme de la Fouardière en avril dernier, riche en enseignements, a remporté un franc succès, et particulièrement l'activité de fabrication du beurre suivie de sa dégustation sur des tartines!

Nous terminons notre saison par **une visite guidée du moulin à eau de Sarré à Gennes.** Celle-ci, prévue **le 9 juillet,** sera assortie d'un atelier pédagogique qui permettra aux enfants de découvrir le cheminement du grain de blé jusqu'à la fabrication du pain. Nul doute qu'ils auront, là encore, grand plaisir à mettre les mains dans la farine.

Les inscriptions pour la saison 2024/2025 sont ouvertes auprès des responsables ci-après :

Jean-Bernard:

lefievre.jean-bernard@orange.fr -

06 73 35 11 15

Jean-Pierre: jppoirier6@orange.fr -

06 22 97 50 22

Simiane: dbnt@wanadoo.fr -

06 12 02 52 06

Dès lors, place aux vacances en famille! Et en attendant de se retrouver pour de nouvelles aventures, nous souhaitons un bel été à tous.

ASSOCIATION DES JARDINIERS DE LA COUDRE

L'AJC s'est réunie le vendredi 19 avril pour une soirée crêpes. Environ 35 personnes des sites de Légery, des Ferrières et du Poulailler se sont retrouvées salle Calebasse pour échanger et faire connaissance les uns avec les autres. Une soirée conviviale qui sera à renouveler!

Les jardiniers ont entrepris de réparer la serre sur le site des Ferrières pour permettre son utilisation par les deux sites très prochainement.

L'Association ABCD a contacté l'AJC pour organiser une rencontre aux jardins le samedi matin 28 septembre afin d'échanger sur les différentes cultures et variétés (tomates,...). Un moment convivial, à l'issue de ce partage, sera organisé.

Pour votre information, toutes les parcelles des sites de Légery et des Ferrières sont actuellement louées. La municipalité a budgété la construction sur le site des Ferrières de 4 nouvelles cabanes. Deux parcelles de 150 m² et deux parcelles de 100 m² seront donc disponibles.

Si vous êtes intéressés pour une pré-réservation, merci de contacter le Président Claude COUSYN: ajc49170@gmail.com.





LMB

LAMBOISIERES MARTIN BASKET



Le soleil et les stages de découverte au LMB font leurs retours. Après une année complète sur le plan sportif et événementiel, le club de 490 licenciés organise quelques temps durant la période estivale pour faire découvrir ses pratiques :

- **Du 8 au 11 juillet,** stage découverte du multisports et du minibasket pour les enfants nés de 2013 à 2018, incluant une sortie au Parc de l'Étang,
- Du 28 au 30 août, stage de découverte avant la reprise de l'école.
- Sur le mois de septembre, découverte des créneaux (Infos: 06 42 18 41 13)
- 1- Basketonik / Basket renfo > Pratique permettant à un public actif de répondre à son attente de dépense physique à travers un temps convivial
- **2- Basket santé** > Temps de maintien en forme à destination d'un public retraité à travers une activité physique adaptée
- **3- Basket inclusif** > Lancement d'une nouvelle pratique où les personnes valides et invalides partagent un moment sportif

Si vous souhaitez avoir des renseignements sur les différentes pratiques, n'hésitez pas à contacter le secrétariat du LMB :

lmb49.secretariat@gmail.com 06 44 02 42 27



VOLLEY-BALL



SAINT-LEGER-DES-BOIS (V.B.S.L.B.)

L'été est là et vous songez à vous mettre au sport à la rentrée, mais pas trop quand même! Ça tombe bien, le VBSLB propose d'allier activité sportive, détente, sans oublier des soirées tout au long de l'année.

Venez découvrir ou redécouvrir le volley dans un esprit loisir et toujours dans la bonne humeur, puis partager un moment de convivialité autour d'un verre et de quelques douceurs.

N'hésitez pas à venir faire les curieux et nous rencontrer les jeudis soir à 20h30 au complexe sportif de la Coudre.

La saison sportive est rythmée par des entrainements et des matchs à domicile ou à l'extérieur (mardi ou jeudi), ainsi que différents tournois organisés par les clubs des environs.

La cotisation à l'année est de 25€ (Tarif réduit 15€ pour étudiants, couples, chômeurs).

Reprise prévue le jeudi 29 août 2024.



Site internet: clubsldb.free.fr/volley

Contacts:

Nicolas OUDOT: 06 63 91 33 84 Olivier BOISDON: 06 61 16 50 04 Bertrand FRIBAULT: 07 83 73 31 92

TENNIS CLUB DE L'OCEANE (TCO)





Une journée à Roland Garros pour les adhérents

Le TCO a organisé une expérience mémorable pour ses licenciés en leur proposant une journée au sein du plus prestigieux tournoi de tennis de France, Roland Garros. Cette sortie, qui s'est déroulée le mercredi 29 mai, était organisée par Antoine, l'un des entraineurs du club.

Elle a offert aux 20 participants l'occasion de s'immerger dans l'ambiance exceptionnelle et unique de l'un des tournois du Grand Chelem les plus reconnus au niveau mondial.

Reprise des cours

Le TCO est ravi de vous annoncer la reprise des cours de tennis à partir du 9 septembre 2024. Cette nouvelle saison sera

encadrée par nos deux entraineurs diplômés d'État, Antoine et Adrien, qui vous accompagneront tout au long de cette année qui s'annonce excitante.

Le club vous attend avec impatience et espère accueillir de nouveaux licenciés.

Des séances découverte sont proposées les 4 et 7 septembre de 14h à 16h. Pour toute information supplémentaire, n'hésitez pas à contacter le club ou à consulter nos réseaux sociaux. A très bientôt sur les courts!

Contact:

Antoine au 06 18 32 22 02 ou par mail tennisclub.oceane@laposte.net

FOOTBALL CLUB

ST JEAN - ST LAMBERT - ST LEGER - ST MARTIN)

Le « foot en marchant » fait ses premiers pas...

A l'initiative de Sylvain AOUSTIN, éducateur au club, 2 séances ont été organisées fin mai pour découvrir le foot en marchant.

C'est une version du football où il est interdit de courir mais pas que.... Les tacles et contacts sont formellement interdits, ainsi que les levés de ballons au-dessus de 1 mètre.

Des variantes peuvent exister, comme l'obligation de faire 3 passes avant de marquer.

Pas si simple selon les sportifs à l'essai : il est difficile de ne pas courir, et la marche rapide se révèle aussi très physique, mais la technique fait la différence.

Ces deux premières séances ont procuré beaucoup de plaisir, notamment à ceux qui ont stoppé leur carrière depuis longtemps, leur permettant de renouer avec le terrain et les après-matchs. Le foot en marchant, c'est la mixité des genres et des âges : tout le monde peut participer!

A la rentrée, des entrainements sont prévus le jeudi soir, au stade de St-Léger ou à la salle Lineriis.

Saison 2024/2025 : le club recrute dans toutes les catégories et les entrainements de septembre seront ouverts à toutes et à tous.

Contact: 07 87 37 82 18





Conformément à la loi «Démocratie de proximité», cette page est consacrée à la libre expression des groupes politiques. Cet espace rédactionnel est proportionnel au nombre d'élus qui constitue chaque groupe.

Tribune du groupe minoritaire :

Liste « Proximité Citoyenne »

Le groupe « Proximité Citoyenne » n'a pas souhaité proposer d'article pour ce bulletin.

INFOS pratiques

Registre des personnes vulnérables

Toute personne âgée et/ou fragile n'ayant pas encore communiqué ses coordonnées pour s'inscrire sur le « registre des personnes vulnérables » est invitée à le faire directement à l'accueil de sa mairie. Un formulaire lui sera remis.

Cette démarche permet au CCAS de contacter ces personnes pour prévenir les risques sanitaires, climatiques, liés à l'âge ou la santé, en cas de déclenchement d'une alerte préfectorale (urgence canicule, tempête, ...).

S'informer des actualités communales, c'est facile!

Plusieurs outils numériques, pour tous les âges, pour tous les goûts :

• L'application « IntraMuros » qui vous tient informé(e) en temps réel. Téléchargez-la gratuitement sur votre smartphone via :





et sélectionnez la commune pour recevoir les notifications dès qu'une actu est postée.

• Le site Internet de la commune :

saint-leger-de-linieres.fr

• Les réseaux sociaux :









INCIVILITÉS

Tout un chacun a des droits et des devoirs en tant que citoyen. La municipalité constate de trop nombreuses incivilités au quotidien. Aussi, rien ne vaut un petit rappel pour que prime le bien-vivre ensemble.



Le bruit pour travaux de bricolage ou de jardinage est autorisé uniquement les jours et horaires suivants :

- du lundi au vendredi, jours ouvrables : 8h30 12h / 14h 19h30
- le samedi: 9h 12h / 15h 19h
- le dimanche et jours fériés : 10h 12h



Les riverains doivent obligatoirement nettoyer les mauvaises herbes et élaguer les arbres, arbustes ou haies en bordure des voies publiques ou privées, de manière à ne pas entraver le passage des piétons, cacher les panneaux de signalisation et intersections, ou toucher les conducteurs aériens EDF, France Télécom et l'éclairage public.



Le brûlage à l'air libre de vos déchets verts (tonte, taille de haie...) sur votre propriété est interdit, et ce toute l'année (hors dérogation). C'est une pratique polluante pour l'environnement et hautement néfaste pour votre santé et celles de vos voisins.

Plusieurs solutions existent : paillage, kit mulching, dépôt en déchetterie, mise à disposition gratuite d'un composteur, location de broyeur (renseignements auprès d'Angers Loire Métropole).



Pour vos encombrants, tout comme vos déchets verts, **les Légérois ont la chance d'accueillir une déchetterie sur leur commune.** Profitez-en!

Abandonner ses encombrants et autres déchets est un acte hautement sanctionnable (contravention)

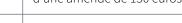


Des poubelles sont réparties sur l'ensemble de la commune, mais vous en avez également à votre domicile. La nature vous dit merci!



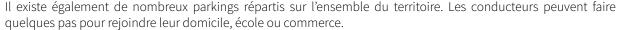
Les chiens doivent être tenus en laisse et/ou se promener sous la surveillance de leur maître.

Les chiens catégorisés doivent être déclarés en mairie et porter une muselière sur le domaine public. Toute déjection canine doit être ramassée par le propriétaire de l'animal. La divagation d'un chien est passible d'une amende de 150 euros. Merci de faire en sorte que les balades restent un plaisir pour tous!



Le stationnement est bien souvent source de conflits entre riverains.

Les habitants disposant de places de stationnement sur leur parcelle doivent les utiliser prioritairement.





Les conducteurs doivent également respecter les parkings « minute », ainsi que les limites des emplacements (personnes à mobilité réduite, professionnels de santé/livreurs...) et ne pas mordre sur les trottoirs réservés aux piétons, poussettes, ni à l'entrée des chantiers en cours, les pistes cyclables...

Les caravanes, camping-cars, et autres véhicules en voie d'épavisation ont l'interdiction de stationner en un même point sur la voie publique pendant une durée excédant sept jours.

La Mairie intervient régulièrement pour des mises en fourrière.



Les zones 30 ou zones partagées sont des zones qui demandent une attention particulière en raison du flux et des personnes dites vulnérables : merci de respecter les limitations de vitesse.



Jean-Marc MONTAILLER, conciliateur de référence pour Saint-Léger-de-Linières, peut vous aider à trouver une solution à l'amiable dans le cadre de ses compétences : conflits de voisinage, différends entre propriétaires et locataires, problèmes liés à un contrat de travail, litiges liés à la consommation, au droit rural, entre commerçants... Pour le contacter :

- Permanence à la Mairie de Saint-Georges-sur-Loire le 2ème mercredi du mois : 02 41 72 14 92.
- Permanence à la Mairie de Beaucouzé le 4èmemardi du mois : 02 41 48 00 53.

AGENDA



JUILLET - NOVEMBRE 2024

JUILLE	T
4	Cinéma Balad'images - Familles rurales, séance adultes, salle calebasse Saint-Léger-des-Bois, 20h30
8-11	LMB, stage découverte du multisports et du minibasket
20-21	Amis du Petit Anjou, « le train dans les livres », animation autour de la lecture
AOUT	
AUUI	
5	Don du Sang, collecte de sang, salle communale de Saint-Lambert-la-Potherie, 16h / 19h30
10-11	Amis du Petit Anjou, célébration du 80ème anniversaire de La Libération d'Angers (animations/expos)
28-30	LMB, stage découverte
30	CLAP et Comité des Fêtes, concert plein air Tranz'art, clos du presbytère, Saint-Jean-de-Linières, 19h30
SEPTE	MBRE
1	Municipalité, forum des assos, complexe de la Coudre, Saint-Léger-des-Bois, 9h30/12h30
2	APE Claude Debussy, café de la rentrée
4	TCO, tennis, séance découverte, halle de tennis de St-Léger-des-Bois, 14h/16h
7	TCO, tennis, séance découverte, halle de tennis de St-Léger-des-Bois, 14h/16h
9	Club pétanque St-Jean St-Martin, Challenge J-Luc Philippe, halle multi-activités Saint-Jean-de-Linières
12	Club de l'amitié, concours de belote sans annonce, espace Galilée, Saint-Jean-de-Linières, 13h30
20	APE Claude Debussy, soirée à l'école
20-21	Amis du Petit Anjou, journées européennes du patrimoine
21	Club pétanque St-Jean St-Martin, concours séniors, halle multi-activités Saint-Jean-de-Linières
21	Municipalité, rencontres de proximité, 9h30/10h30 Saint-Léger-des-Bois, 10h45/11h45 Saint-Jean-de-Linières
26	VBSLB, assemblée générale, salle des Sources 20h
28	ABCD et AJC, rencontres aux jardins
28	CLAP, ouverture saison culturelle, concert hommage à Michel Berger « Celui qui chante », espace Galilée
остов	RE
4	Club photo 24x36, jury concours photos, salle des Sources, Saint-Léger-des-Bois, 20h30
11	APE Claude Debussy, assemblée générale
12-13	Club photo 24x36, expo concours photos + concours enfants, salle Calebasse, Saint-Léger-des-Bois
16	Municipalité, « Ciné-chouquettes » sur le parcours résidentiel des séniors, espace Galilée 18h
	- I - I - I - I - I - I - I - I - I - I

NOVEMBRE

Don du Sang, collecte de sang, Sport'Co à Beaucouze, 16h / 19h3	0
--	---

- Municipalité, commémoration, monuments aux morts, Saint-Jean-de-Linières, 11h
- **Municipalité,** repas des aînés, sur inscription en mairie
- 27 Municipalité, Facebook Live sur le thème « Sécurité »